

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF1098

présenté par

M. Alauzet, M. Orphelin, Mme Pompili, Mme Abba, Mme Vanceunebrock, Mme Degois,
M. Henriët, Mme Krimi, M. Gaillard, Mme Bono-Vandorme, Mme Valérie Petit et M. Perrot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 62, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.